

■ **Fondation 2ème Pilier de l'Union Suisse des Services de l'Emploi (USSE)**, à Neuchâtel, CH-660-0286985-0, prémunir les collaborateurs temporaires et fixes des entreprises membres de l'USSE contre les conséquences économiques, etc. (FOSC du 26.07.2004, p. 8). Jaccard Armand et Walser Rolf ne sont plus membres du conseil de fondation; leurs pouvoirs sont radiés. Signature collective à deux, sauf entre eux a été conférée à Güntli Albert, de Vilters-Wangs, à Winterthur, président, Baumgartner Ernest, de Grossaffoltern, à Nods, et Bussinger Roman, de Ormalingen, Liestal, membres du conseil de fondation. Signature collective à deux sauf avec Ritter Jennifer, Gäumann Catherine et Marletaz Fabienne à été conférée à Joder Eva, de Muri bei Bern, à Diessenhofen, secrétaire, membre du conseil de fondation.

Journal no 1981 du 11.07.2005
(02934910 / CH-660.0.286.985-0)